

RENFORCEMENT DE L'OFFRE DE SERVICE EN SANTÉ MENTALE

Le tableau suivant présente les ajouts de places en soutien d'intensité variable (SIV) et en suivi intensif dans le milieu (SIM) prévues au plan de déploiement jusqu'en 2017-2018 ainsi qu'en services spécifiques destinés aux enfants, aux adolescents et aux jeunes adultes présentant un premier épisode psychotique (PEP), incluant les plans pour les niveaux de soins alternatifs (NSA) en santé mentale.

Régions	SIV	SIM	PEP	NSA santé mentale	Total
Bas-Saint-Laurent	34	81	-	2	117
Saguenay-Lac-Saint-Jean	-	-	-	6	6
Capitale-Nationale	378	-	-	54	432
Mauricie-et-du-Centre-du-Québec	210	25	137	12	384
Estrie	317	98	277	32	724
Montréal	382	200	-	310	892
Outaouais	232	39	71	34	376
Abitibi-Témiscamingue	25	-	-	3	28
Côte-Nord	16	-	1	16	33
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	14	-	17	5	36
Chaudière-Appalaches	65	76	-	7	148
Laval	-	38	-	-	38
Lanaudière	290	90	70	9	459
Laurentides	357	60	321	32	770
Montérégie	814	153	679	43	1689
Total	3134	860	1573	565	6132

*Les cibles ministérielles sont déjà en voie d'être atteintes ou ce type de services n'est pas requis.